

Profil de poste : surveillant(e)

Sous l'autorité du chef d'établissement, le / la surveillant(e) devra :

- encadrer les élèves en dehors des heures de cours où ils sont placés sous l'autorité des enseignant(e)s,
- effectuer un certain nombre de tâches administratives (suivi des absences et retards, communication avec les familles...).

Membre de l'équipe de Vie scolaire pilotée par le CPE (Conseiller principal d'éducation) et composée de six surveillant(e)s, le / la candidat(e) devra :

- démontrer une excellente capacité de communication (tant avec les enfants qu'avec les adultes) et un sens de l'écoute développé,
- faire montre d'une capacité avérée à travailler en équipe et à collaborer avec les autres membres du personnel de l'établissement,
- faire preuve d'une grande patience et d'une capacité à rester calme en toutes circonstances.

Le / la candidat(e) doit également posséder les qualifications et expériences suivantes :

- baccalauréat minimum (rémunération sur la base Baccalauréat échelon 1),
- capacité à parler et écrire couramment la langue française (niveau B2 du CECRL obligatoire),
- une expérience préalable en surveillance ou en gestion de groupe serait un plus,
- une connaissance du logiciel de Vie scolaire Pronote serait un plus.